



## Perdue je ne sais pas quoi faire

Par **sam2014**, le **27/12/2014 à 23:38**

Bonsoir,

Merci pour votre réponse !

Je ne sais pas quoi faire et je suis perdue car il y a tellement d'obstacles !

En fait ma situation est la suivante:

Je suis en thèse depuis mars 2012.

J'ai un titre étudiant qui expire en Mars 2016.

Par contre j'ai terminé ma thèse une année à l'avance j'aurais mon attestation de réussite en février 2015.

Je suis salariée à la fac (j'enseigne 193 heures par an) mon contrat se termine en AOut 2015.

Mon mari est salarié en France depuis 2011 'stable dans la même boîte).

J'ai deux enfants scolarisés en France depuis 2012 (ils ont 6 ans )

On est des Tunisiens.

Ma thèse est en informatique, et je veux travailler après, mais je ne sais pas quelle procédure est la meilleure :

Est ce que je demande une APS

Ou bien une carte VPF (tout en sachant que mon mari n'a pas encore la carte résident, il a un titre d'une année )? )

Ou bien un changement de statut étudiant vers salarié (mon titre étudiant expire en 2016)...

Est ce que je peux lancer deux procédures en même temps ? (VPF et APS, ou bien VPF et un CDS )

Je veux travailler et commencer ma vie professionnelle le plutôt possible sans risque (j'ai peur d'un refus et mes enfants et mon mari sont ici)

Mes enfants ont un document de circulation pour enfant mineur.

Merci encore